Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260709-2026_190-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES - VITRE

COUESNON MARCHES DE BRETAGNE
Parc d'Activités Coglais St Eustache
ST ETIENNE EN COGLES - 35460 MAEN ROCH
☎ 02.99.97.71.80

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de délégués :
En exercice : 43
Votants : 40
Présents : 36
Absents représentés : 4

Date de la convocation : 30 juin 2026
Date d'affichage : 30 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf juillet à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel de Ville – Salle Jeanne Françoise Hutin « 1 Place du Général de Gaulle » Saint Brice en Coglès 35460 MAEN ROCH, sous la présidence de Monsieur Pascal HERVE.

Etaient présents :
M. Dominique Battais, M. Loic Battais, Mme Blanc, Mme Bondiguel, Mme Boulière, M. Bourdin, Mme Clossais, M. Dubreil-Jardin, Mme Duchêne, M. Dusautoy, Mme Elshout, M. Gaigne, Mme Garnier, Mme Guignon, M. Hameau, M. Hervé, M. Houdus, M. Le Gonidec, Mme Lohier, Mme Machard, M. Mallet, Mme Meignan, Mme Montembault, M. Nguyen-Quan, M. Oger, Mme Joëlle Prioul, M. Dominique Prioul, M. Rapinel, M. Regnault, M. Retore, Mme Roussel, M. Sourdin, Mme Tazartez, M. Vallée, M. Vaslet, Mme Veillard.

Étaient absents excusés et représentés : Mme Cellier-Chenoir représentée par M. Règnault, M. Droniou représenté par Mme Garnier, Mme Lemercier représenté par M. Dubreil-Jardin, Mme Lemoine représentée par M. Hervé,

Absent excusé : M. Hubert,

Absents : M. De Gouvion Saint Cyr, M. Janvier

Monsieur Olivier GAIGNE est désigné secrétaire de séance.

AFFAIRE INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

2026_190_020_1.1 : Attribution des marchés publics de travaux – construction d'un SAS Thermique à la Maison de Santé de Saint Brice en Coglès

Monsieur Guy LE GONNIDEC, Vice-président en charge des travaux, rappelle que des travaux d'aménagement d'un Sas thermique sont prévus à la Maison de Santé de Tremblay et sont inscrits au budget.

L'estimatif du projet, en phase PRO était de 76 500€ HT dont une variante de 5 250€ HT.

Cet estimatif a été modifié en phase DCE, en retirant la variante, soit un nouvel estimatif d'un montant de 71 250 € HT. Cette variante pour le lot 4, était purement esthétique et consistait à habiller une paroi du local rangement, avec du bois. Il a été demandé de chiffrer une toile de verre à la place.

La date de remise des offres était fixée au 21 avril 2026. Deux entreprises seulement ont répondu. Une prolongation du délai a donc été décidée, pour une nouvelle remise des offres au 7 Mai 2026.

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260709-2026_190-DE

Le marché de travaux est divisé en 5 lots :

- Lot 1 : gros œuvre / aménagement extérieurs
- Lot 2 : étanchéité
- Lot 3 : menuiseries extérieures / fermetures / portes automatique
- Lot 4 : plaques de plâtres, plafonds suspendus, menuiserie intérieure, peinture
- Lot 5 : électricité / CFO / CFA

Neuf entreprises ont répondu à la consultation.

Conformément à l'article 10 du règlement de consultation, les critères de jugement suivants ont été pris en compte, pour l'attribution des marchés :

- Valeur prix à 40 points.
- -Valeur technique à 60 points, notée selon ces critères :
- Organisation des travaux et méthodologie : 20 points
- Fiches techniques, matériaux et matériels : 10 points
- Modalité de gestion des déchets et réduction des nuisances : 10 points
- Planning respect des délais : 20 points

Suite à l'analyse des offres du maitre d'œuvre et après actualisation des marchés, la proposition d'attribution des marchés publics est la suivante :

Lot	Entreprise	Valeur technique 60 points	Valeur prix 40 points	Offre de prix reçu HT	Estimation HT
1 - Gros œuvre - aménagement extérieurs	B2R LES PORTES DU COGLAIS	58	40	21 974,77	30 000,00
2 - Etanchéité	SMAC RENNES	60	40	3 703,02	3 000,00
3 - Menuiseries extérieures fermetures porte automatique	RETE BAZOUGES DU DESERT	60	40	27 160,76	20 000,00
4 - Plaque de plâtre plafonds suspendus menuiserie intérieures peinture	BREL LECOUSSE	28	40	9 669,65	13 250,00
5 - Electricité CFO-CFA	AET FOUGERES	40	40	3 951,78	5 000,00
				66 459,98	71 250,00

Le montant total des devis s'élève à 66 459,98 € HT, pour un montant de travaux estimé à 71 250€ HT, soit un écart de prix de 9.32 % avec l'estimation du maitre d'œuvre.

Selon l'article 8.2.1 du CCAP, en référence à l'article 13 du CCAG-MOE, le taux de tolérance est fixé à 10 % entre le cout cumulé des marchés de travaux (CMT) et le cout prévisionnel, pour une opération d'extension. L'engagement du maître d'œuvre sur le respect du coût prévisionnel des travaux est respecté.

Monsieur Guy LE GONIDEC, Vice-président en charge des services techniques, propose :

- **De valider l'attribution des marchés publics relatifs aux travaux de construction d'un SAS d'entrée à la Maison de santé de Saint Brice en Coglès MAEN ROCH, aux entreprises telles que mentionnées ci-dessus ;**

- **D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents correspondants à l'exécution de la présente délibération.**

Vu l'exposé de Monsieur Guy LE GONIDEC, Vice-président en charge des services techniques,

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260709-2026_190-DE

Vu l'avis favorable de la commission Marché à procédure adapté en date du 9 juillet 2026,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide la proposition de Monsieur Guy LE GONIDEC, Vice-président en charge des services techniques, telle que présentée ci-dessus.

LE SECRETAIRE DE SEANCE
OLIVIER GAIGNE

POUR EXTRAIT CONFORME
LE PRESIDENT
PASCAL HERVE